

P.P.A.P et P.P.R.E.

	P . P . A . P .	P . P . R . E .
	Programme Personnalisé D'Aide et de Progrès	Programme Personnalisé De Réussite Educative
Textes de référence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Circulaire N°98-229 du 18.11.1998 BO N° 44 du 26.11.1998 ➤ Circulaire 2000-205 du 16.11.2000 BO N°42 du 23.11.2000 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Loi d'orientation du 23 avril 2005 BO N°31 du 1.09.2005 Décret 2005-1014 du 24.08.2005 ➤ Mise en œuvre expérimentale : Circulaire N° 2005-124 du 26.07.2005 B.O. N°30 du 25 août 2005
Classes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Prioritairement les CE2. - Puis extension possible sur l'ensemble des classes du Cycle 3 <p><i>(Mise en place d'un « tutorat » en 6^{ème})</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Période expérimentale : Le Cycle 2, le CE2 et la 6^{ème}. - A terme (article 16) : « A tout moment de la scolarité obligatoire (de CP à 3^{ème}), lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et compétences indispensables à la fin du cycle. »
Objectifs	<p>Le dispositif se met en œuvre à la suite des résultats des évaluations CE2.</p> <p>BO N°44 du 26.11.1998</p> <p><i>« La phase d'évaluation et de constat doit être considérée comme un appui pour établir des diagnostics individuels puis mettre en œuvre une pédagogie différenciée et une aide personnalisée aux élèves qui en ont besoin, notamment ceux qui ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture et en calcul. »</i></p> <p>BO N°42 du 23.11.2000</p> <p><i>« Ces programmes ont vocation à matérialiser, pour et avec les élèves, points forts et faiblesses et à préciser les projets d'intervention de l'équipe pédagogique, éventuellement avec des recours externes. »</i></p>	<p>Guide pratique pour l'expérimentation :</p> <p><i>« Le programme personnalisé de réussite éducative consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. Il est également présenté à l'élève qui doit en comprendre. »</i></p>
Domaines	<p>Dispositif aidant à la remédiation des difficultés repérées lors des évaluations CE2, le Français et les Mathématiques sont donc concernés, mais :</p> <p><i>« Ce programme de travail construit par l'équipe pédagogique concernée s'appuiera sur toutes les activités d'enseignement, en particulier celles dans lesquelles l'élève réussit le mieux. Il est essentiel de commencer à valoriser l'élève pour le faire démarrer sur de bonnes bases. »</i> (BO N°44 du 26.11.1998)</p> <p><i>« Il convient en effet d'accorder une attention privilégiée aux items qui évaluent des compétences de base. »</i> (BO N°42 du 23.11.2000)</p>	<p>Guide pratique pour l'expérimentation :</p> <p><i>« A l'école élémentaire, le programme personnalisé de réussite éducative s'applique à la maîtrise de la langue française, considérée comme objet d'étude et comme outil pour les autres apprentissages, et aux mathématiques. »</i></p> <p><i>« Le programme personnalisé de réussite éducative peut intégrer des activités existant hors du temps scolaire, en particulier dans le cadre des dispositifs de réussite éducative, qui peuvent être utiles et complémentaires à l'action de l'école ou du collège. »</i></p>

<p style="text-align: center;">Les partenaires</p>	<p>BO N°44 du 26.11.1998 :</p> <p><i>« Pour chacun de ces élèves, une action spécifique doit être mise en place systématiquement. Elle prend la forme d'un "programme personnalisé d'aide et de progrès" construit avec l'élève et en partenariat avec ses parents. Ce programme est bâti avec l'élève pour mieux cerner ses qualités puis les difficultés qu'il a rencontrées dans chaque épreuve de l'évaluation, mais aussi pour repérer les acquis et les motivations sur lesquels s'appuyer pour le travail à venir et pour l'associer à l'envie de progresser et de réussir. L'élève doit être acteur de son évaluation et de sa progression. Une motivation positive de sa famille est tout à fait essentielle. »</i></p>	<p>Guide pratique pour l'expérimentation :</p> <p><i>« Le maître de la classe fait part au conseil des maîtres du cycle de ses observations et des évaluations qu'il organise dans les situations quotidiennes de la classe. Le conseil des maîtres du cycle analyse la situation de l'élève et définit les actions à mettre en œuvre ; il formalise le projet de programme personnalisé de réussite éducative que le maître de la classe présente, avec le directeur, aux parents. »</i></p>
---	--	---